

## **Circulaire n° DGOS/R1/2016/172 du 12 mai 2016 relative à la campagne tarifaire et budgétaire 2016 des établissements de santé**

12/05/2016

« La campagne tarifaire et budgétaire 2016 constitue la deuxième tranche de mise en œuvre du plan d'économies ONDAM 2015/2017 et traduit la mise en œuvre progressive de ses grandes orientations ». Comme en 2015, les actions menées concerneront particulièrement le « renforcement de l'efficacité de la dépense hospitalière et notamment la rationalisation des achats hospitaliers (programme PHARE), le «virage ambulatoire» avec le développement des prises en charge ambulatoires par substitution intra et extra muros sur le champ de la chirurgie, de la médecine, de la dialyse, du SSR et de la psychiatrie avec, notamment, le développement de l'hospitalisation à domicile, l'accompagnement de la réduction de la durée moyenne de séjour en hospitalisation complète et la prévention des ré-hospitalisations; l'amélioration de la pertinence du recours aux soins permettant de réduire les actes jugés inutiles ou redondants; la recherche de l'efficience de la prescription hospitalière pour les produits de santé et les transports de patients ».